



HAL
open science

Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02037711

HAL Id: hceres-02037711

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037711>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence de Philosophie

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UBCN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Philosophie* de l'Université de Caen - UBCN propose une formation générale aux problématiques philosophiques et aux grands auteurs qui ont participé à leur élaboration au cours de l'histoire. Cela passe par une attention fine portée à la réflexion conceptuelle et à la logique d'une argumentation, soutenue par l'acquisition de capacités d'analyse (de textes, de questions philosophiques qu'il faut transformer en problèmes) et de synthèse étayant les capacités critiques des étudiants. Une telle formation ouvre naturellement sur une admission en Master, en philosophie, pour approfondir les acquis de la licence et se préparer à la recherche dans cette discipline, ou bien sur un master enseignement, pour les étudiants qui viseraient le CAPES ou l'Agrégation de Philosophie, voie privilégiée par le département de Caen. Pour les étudiants qui ne se destinent pas à l'enseignement, les acquis méthodologiques de la licence, ainsi que la culture générale qu'ils acquièrent, leur permettent d'envisager d'intégrer des formations dans le journalisme, les métiers du livre ou de préparer différents concours de la fonction publique.

L'apprentissage de la pensée critique se fonde sur l'étude des grandes périodes de la philosophie et des auteurs qui les ont marquées (philosophie antique, médiévale, classique, moderne et contemporaine), de grands thèmes et notions philosophiques et exige une solide culture générale que des compléments en littérature viennent enrichir en première et deuxième années. Par ailleurs, l'existence de deux parcours (Sociologie et Lettres Classiques) sur les trois années de la licence, permet d'ouvrir cette culture et ces outils critiques à deux disciplines certes proches mais dont les différences de méthodes permettent un enrichissement de la pensée et du cursus.

Synthèse de l'évaluation

La licence de *Philosophie* de l'Université de Caen répond de manière pertinente aux défis de la faiblesse (relative) de ses effectifs, en proposant une offre de formation originale et disciplinairement pertinente. La distinction, dès la première année (L1), de deux parcours (sociologie ou lettres classiques), ouvre la discipline sans en diluer les acquisitions fondamentales. On regrettera d'une part la fragilité du parcours Lettres classiques, due à la regrettable désaffection des lycéens pour les langues anciennes, et d'autre part la fermeture d'un parcours *Droit*. Plus clairement axée sur la future préparation des concours de l'enseignement (CAPES ou Agrégation de philosophie, ou professorat des écoles), dont on sait l'extrême difficulté, la formation dispense une culture philosophique solide et complète, que viennent opportunément compléter des éléments littéraires (lettres modernes, culture biblique) voire, pour celles et ceux qui le désirent, une mise à niveau en mathématiques. En somme, loin de s'enfermer sur les fondamentaux de la discipline, la licence de *Philosophie* tâche de transmettre aux étudiants à la fois de quoi élaborer une pensée critique et autonome et des outils pour comprendre le fait humain.

L'équipe pédagogique, restreinte, offre cependant un panel de spécialités qui couvre à peu près tous les champs de la philosophie et a le souci de recruter des chargés de cours ou doctorants sous contrat selon les besoins pédagogiques. Ce souci d'ouverture se retrouve dans les partenariats avec des institutions culturelles ou, notamment, avec l'espace de réflexion éthique de Basse Normandie et la faculté de médecine, où la réflexion philosophique, dont les étudiants en troisième année peuvent expérimenter l'exigence à travers leur participation aux activités de l'Equipe d'Accueil (centre de recherches) *Identité et subjectivité*, trouve naturellement un terrain, aujourd'hui essentiel, d'application.

Formation de taille réduite (malgré les efforts pour attirer les futurs étudiants, mais la proximité parisienne joue sans doute, notamment pour les prépas), cette licence présente ainsi des atouts certains qu'il reste sans doute à approfondir. Le premier tient aux possibilités de pilotage qu'offre une telle situation : un suivi individualisé des étudiants est possible et, s'il paraît être effectif, ses modalités gagneraient, sinon à une institutionnalisation peut-être inutilement lourde, au moins à une clarification. Ainsi le tutorat, outil destiné à améliorer un taux de réussite classiquement, mais notablement bas (puisque environ la moitié des étudiants de L1 n'accède pas en L2, tandis qu'un étudiant de L1 sur trois sort diplômé), pourrait bénéficier d'une réflexion sur ses conditions d'accès et les modalités de son encadrement par des enseignants-chercheurs ; de même, l'excellente initiative des exercices oraux (colles) mériterait une plus grande visibilité.

Si la formation reste attentive à une évaluation par les étudiants de leurs acquis, on peut regretter l'absence d'une plus grande implication de leur part dans les réflexions sur leur formation, de même que l'absence d'un suivi de ceux qui ont quitté (diplômés ou non) la formation sans devenir professeurs de philosophie (même si un tel suivi est par hypothèse opéré au niveau de l'Université). Une licence de philosophie n'a de sens que de mener vers un approfondissement : soit de la discipline, soit en apportant des fondements culturels et critiques précieux pour d'autres types de formations, selon les projets des étudiants. La licence de l'Université de Caen semble avoir tous les atouts pour les aider à élaborer un tel projet – cela pourrait passer par une incitation plus claire à des stages (incitation fondée sur une ouverture encore renforcée sur la cité) ou à des mobilités, internes (en profitant de la structure en parcours, qui pourraient donner lieu à des passerelles), voire internationales (en profitant des accords internationaux pourtant présents).

Points forts :

- L'excellence d'une formation disciplinaire solide, ouverte à la recherche et à d'autres disciplines complémentaires.
- L'ouverture de la formation sur la cité.

Points faibles :

- Le taux de réussite et les procédures de mise à niveau.
- Le suivi post-cursus des étudiants.

Recommandations :

Les étudiants gagneraient à être davantage impliqués dans les réflexions de la formation (via des représentants aux réunions de l'équipe pédagogique par exemple), tandis qu'une collaboration plus étroite des structures dédiées de l'université pour le suivi des étudiants avec l'équipe pédagogique pourrait mener à mieux cerner les difficultés des étudiants en échec, et, en repérant plus précisément ces derniers, à mieux définir les possibilités et les modalités d'une remise à niveau efficace.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Excellente adéquation : la distinction des deux parcours (dès la première année) enrichit, sans les diluer, les acquis proprement philosophiques (à travers un éventail permettant un regard synoptique des grandes périodes et notions de la discipline) par les apports de la sociologie ou des lettres classiques). De plus, les enseignements de littérature en L1 et de culture biblique en L2 participent à l'acquisition d'une culture générale solide. L'option de mathématiques ouvre la possibilité, pour les étudiants désireux de préparer le professorat des écoles, d'une remise à niveau. Dans cette riche offre en enseignements, on peut regretter la fermeture du parcours <i>Droit</i>, due à la faiblesse des effectifs.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette formation philosophique est ouverte, « en interne » et « en externe » et entretient des relations fructueuses avec les départements de lettres et le département de sociologie, à tel point qu'une fusion des départements de philosophie et de sociologie est prévue. Le lien, à tous égards important, avec l'espace de réflexion éthique de Basse-Normandie, doit être souligné notamment via la participation du département au diplôme d'université (DU) d'éthique à l'UFR de médecine de l'UCBN et via les « rencontres étudiants-Citoyens ». L'ouverture sur la cité et la culture est assurée par trois partenariats avec le mémorial de Caen (qui permet un approfondissement de la réflexion en philosophie politique), et avec la Comédie de Caen et le Théâtre de Caen (Abonnement à des spectacles). Il s'agit de la seule formation en Philosophie en Basse-Normandie.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe, pour restreinte qu'elle soit (3 professeurs, 4 maîtres de conférences, un Professeur Agrégé), semble tout à fait impliquée dans la réflexion pédagogique et le suivi de la licence. Il n'existe pas, à proprement parler, de pilotage de la licence de philosophie mais on peut</p>

	<p>juger que cela est inutile en raison des très faibles effectifs étudiants et du resserrement de l'équipe pédagogique. Plus que par véritable pilotage, l'équipe pédagogique agit avec pragmatisme ce qui semble être opérant au regard de cette formation.</p>
Effectifs et résultats	<p>Des effectifs faibles (une trentaine d'inscrits en L1, pour un nombre d'inscrits en L2 d'une quinzaine d'étudiants en moyenne), malgré des efforts pour permettre la visibilité de la formation (participation au Salon de l'Etudiant et à un forum à destination des lycéens de la région, rencontre avec des professeurs du secondaire et leurs classes) pour un taux de réussite qui, sans être étonnamment bas, pourrait être amélioré. La barrière de la L1 reste délicate à franchir. Le taux de réussite de la L2 à la L3 est meilleur (sauf en 2014-2015). De manière générale, le tiers des étudiants de L1 parvient à obtenir la L3. L'organisation d'un tutorat (par des étudiants de master) et de colles ne parviennent pas à endiguer cette situation et l'on ignore les choix d'orientation des étudiants en échec.</p>
Place de la recherche	<p>La formation est adossée à l'Equipe d'Accueil 2129 <i>Identité et subjectivité</i>.</p> <p>En L3 (niveau considéré comme pertinent pour une approche de l'articulation entre enseignement et recherche), la présence active des étudiants au séminaire de recherche et aux journées d'étude de l'Equipe d'Accueil est valorisée, dans le cadre d'une Unité d'Enseignement (2 ECTS). Elle est étayée par des cours en écho avec les thèmes abordés dans le séminaire. Par ailleurs, les étudiants sont invités à participer à une table ronde tous les ans dans le cadre des « rencontres étudiants-Citoyens », organisées par l'espace de réflexion éthique de Basse Normandie et la faculté de médecine.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Dans la visée (privilegiée) de la préparation des concours de recrutements de professeurs, la possibilité est offerte de stages d'observation en lycée, d'un cours de remise à niveau en mathématiques. Si l'on considère cependant que, même en philosophie, il n'est pas interdit de penser à d'autres voies de professionnalisation, on peut regretter que le département n'offre qu'une option facultative <i>Expérience personnelle : validation de stage, initiative et engagement étudiant</i>, éligible une seule fois en L2 ou L3.</p>
Place des projets et stages	<p>La lecture du dossier montre que là n'est pas la priorité de l'équipe pédagogique. L'option <i>Expérience personnelle : validation de stage, initiative et engagement étudiant</i>, à faire valoir sur un semestre de 2^e ou de 3^e année, demeure assez floue dans ses attendus et ses modalités. On peut par ailleurs déplorer que cette option ne soit pas obligatoire.</p>
Place de l'international	<p>L'ouverture internationale est promue plutôt en master. Le point est (de manière bienvenue) en discussion actuellement. Si ce choix peut se comprendre (mais alors pourquoi dire qu'une mobilité est « conseillée en L3 » sur la fiche ADD ?), on peut penser aussi que les étudiants de Licence pourraient profiter positivement des accords avec la Higher School of Economics de Moscou et des accords ERASMUS et CREPUQ.</p> <p>L'enseignement des langues vivantes (3 au choix, plus anglais et allemand philosophiques) s'avère quant à lui tout à fait satisfaisant.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Malgré le choix de deux parcours qui aurait pu laisser espérer la possibilité de passerelles, il n'en est fait mention nulle part dans le dossier. Les deux dispositifs d'aide à la réussite apparaissent fragiles : le tutorat, en sa forme actuelle, s'adresse de fait à des étudiants volontaires et qui n'en ont pas de réel besoin. Il est dispensé par des étudiants de master, mais on ne sait rien sur la préparation et l'encadrement de ceux-ci par des enseignants-chercheurs. On ne sait pas grand-chose non plus des modalités effectives des pourtant très intéressantes colles, exercices oraux proposées par un enseignant chercheur.</p> <p>De manière générale, le resserrement et de l'équipe pédagogique et de la cohorte étudiante ne nécessite pas la mise en place d'un suivi institutionnalisé des étudiants. On peut supposer que les liens entre enseignants et étudiants sont soutenus mais rien, dans le dossier, ne le laisse apparaître, d'autant qu'aucun représentant étudiant ne figure dans les instances existantes.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	La place du numérique ne semble pas constituer une priorité du département de philosophie, d'autant que l'UFR dont il dépend n'a pas mis en place les structures nécessaires à un cours d'informatique pourtant prévu. Il n'y a donc pas de certification en informatique. Le recours à la plate-forme Moodle reste discret.
Evaluation des étudiants	Les évaluations restent classiquement celles qui ont cours dans une telle formation (part égale du contrôle continu et de l'examen final). La part d'oraux reste restreinte, réservée surtout aux travaux dirigés. Le jury de diplôme est composé du directeur du département et des responsables de la licence, ainsi que des enseignants qui le souhaitent.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'y a pas de suivi d'acquisition des connaissances institutionnalisé dans le cadre de la licence de philosophie de l'UCBN. Mais la taille des promotions d'étudiants ne nécessite pas la mise en place d'un tel cadre dans ce domaine. On peut supposer, en l'absence d'éléments précis, que l'équipe pédagogique gère selon les besoins l'acquisition des compétences des étudiants, dans un suivi individualisé.
Suivi des diplômés	L'UCBN dispose d'une structure pour analyser le devenir des étudiants : l'Observatoire Unicaen. Mais cette structure a l'air d'être en cours de rodage car nous ne disposons pas d'informations récentes (les dernières datent de 2011) sur le suivi des diplômés. Il semble (en l'absence de données plus précises) que la moitié se dirigent vers une carrière de professeurs de philosophie en lycée (avec ou sans Capes/agrégation). D'autres se dirigent vers des masters professionnalisants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le travail et l'implication de l'équipe pédagogique remplacent de facto un conseil de perfectionnement institutionnalisé, même si l'on peut regretter l'absence des étudiants dans la réflexion de l'équipe pédagogique, et même si cet apport passe par un questionnaire anonyme proposé aux étudiants bien conçu.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Licence Philosophie, champ de formation Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Nous remercions le Comité d'experts du HCERES pour son évaluation de la licence de philosophie de l'Université de Caen Normandie. C'est avec satisfaction que nous avons pris connaissance des nombreux points positifs qui nous sont accordés. Mais nous prenons aussi bonne note des recommandations.

La prochaine offre de formation, intégrée dans le portail « Sociologie, Histoire, Philosophie » permettra d'améliorer plusieurs points : au nombre desquels, l'existence de passerelles, la possibilité de mobilité internationale, la formalisation des stages et le suivi du devenir professionnel des étudiants. Quant au conseil de perfectionnement, nous réfléchissons à un dispositif permettant à la parole étudiante de s'exprimer et d'être prise en compte dans nos réunions de département.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE